

Haine des homos : et si on accusait l'islam au lieu de se focaliser sur les opposants au mariage gay ?

Par Philippe Bescond-Garrec ?

écrit par Philippe Bescond-Garrec | 9 décembre 2014



– Haine des homos – Documentaire France 2 – 09/12/2014 à 22h45

* *“Longtemps dissimulée, au fil des débats sur le mariage ouvert aux personnes de même sexe, la haine homophobe s’est trouvé des porte-voix.”* Téléràma

<http://television.telerama.fr/television/homos-la-haine-un-documentaire-poignant-a-voir-sur-telerama-fr,120153.php>

Si vous n’avez pas le temps de tout regarder ce soir (ou sur le lien ci-dessus jusqu’à 11 heures du matin aujourd’hui), je ne l’ai pas vu quant à moi avant d’écrire ce petit post, juste un petit extrait ci-dessous :

[Christophe Beaugrand témoigne pour Medhi... par france2](#)

Incriminer les opposants au mariage gay – l'acteur Laurent Kérusoré, intervenant, ou Téléràma dans sa présentation du documentaire* – trop facile. La ficelle est un peu grosse!

Les cendres des bûchers de Sodome allumés jadis par l'Église sont depuis longtemps refroidies.

Par contre, je brûle de savoir si l'expansion d'une certaine religion d'amour, de paix et de tolérance qui, dans ses textes fondateurs, prône la lapidation pour les "sodomites" sera abordée.

De même que la nuisance d'un certain lobby, très peu représentatif, avide de subventions, dont les incessantes revendications ont réveillé une hostilité endormie.

Libre à chacun de considérer l'homosexualité suivant sa grille de lecture, en clair d'être homophobe. Il serait malvenu à l'islamophobe que je suis de leur dénier ce droit.

Ce qui est condamnable c'est "d'acter" ce rejet par la violence et l'insulte à l'encontre des personnes. Nul besoin de créer un nouveau délit, de museler la parole, les textes de lois existent pour réprimer ces infractions.

J'entends bien que la découverte de son homosexualité, surtout si elle est précoce, peut fragiliser et rendre vulnérable. Mais l'adversité fait partie intégrante de la vie, elle peut être source de forces insoupçonnées.

D'autant plus si celui ou celle à qui cette réalité se révèle est assuré de l'affection des siens et de la protection et de ses proches et de la loi commune.

Le seul droit que j'aie jamais revendiqué, pour cette particularité qui ne me définit en rien, est le droit à l'indifférence.

Et, pour être honnête, certains catholiques ou musulmans de mes amis semblent plus aptes à cette paisible et indifférente attitude que nombre de "mécréants" qu'il m'a été donné de fréquenter.

Philippe Bescond-Garrec, responsable Résistance républicaine Pays de Loire